



La Dynamique de l'Inégalité Économique Horizontale dans les Pays Touchés par un Conflit Ethnique

Michel Armel Ndayikeza

Août 2021 / No.759

Résumé

Cet article examine la dynamique de l'inégalité horizontale dans les pays qui ont connu des conflits ethniques. Cela contraste avec les études précédentes qui se sont concentrées sur l'effet de l'inégalité sur le conflit. Comprendre comment le conflit affecte l'inégalité permet de faire la lumière sur les raisons de la récurrence des conflits et de la lenteur du développement économique. La relation complexe entre inégalité et conflit est analysée à l'aide d'informations quantitatives, à savoir les données des enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) de 36 pays pour la période 1986-2018, et d'informations qualitatives, à savoir des

études de cas de six pays. L'accent est mis sur les conflits dans lesquels un groupe rebelle prétendait combattre le gouvernement au nom d'un groupe ethnique. L'étude compare également différents indicateurs d'inégalité suggérés par la littérature et fournit des arguments expliquant pourquoi certains d'entre eux doivent être préférés à d'autres. Dans l'ensemble, l'analyse montre que les conflits ethniques augmentent généralement l'inégalité ethnique. En outre, la manière dont un conflit se termine ne détermine pas entièrement la dynamique de l'inégalité horizontale par la suite. Les études de cas par pays suggèrent que pour qu'un pays connaisse une baisse des inégalités horizontales à la suite d'un conflit ethnique, ces trois conditions s'avèrent cruciales : (1) une victoire rapide du groupe rebelle ; (2) des ressources financières à redistribuer ; et (3) une ferme détermination du vainqueur à redistribuer. Toutefois, ces conditions ne garantissent pas la réduction des inégalités. Par conséquent, l'étude suggère qu'il est important pour les décideurs politiques de mettre l'accent sur la réduction horizontale des inégalités dans la période post-conflit, indépendamment de la manière dont le conflit s'est terminé, afin d'éviter la récurrence des conflits.

Introduction

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux pays ont connu des conflits¹ ethniques² notamment en Afrique. En effet, parmi les 148 conflits ethniques identifiés dans cette étude entre 1946 et 2016, 45 % ont eu lieu sur le continent africain contre 20 % en Asie, 18 % au Moyen-Orient, 13 % en Europe de l'Est, 3 % en Amérique du Sud et 1 % en Europe occidentale. Dans chacun de ces conflits, « un groupe rebelle a revendiqué de manière exclusive la lutte au nom d'un groupe ethnique » Vogt et al. (2015) et s'est engagé dans une confrontation avec le gouvernement, ce qui a entraîné au moins 25 décès liés aux combats en l'espace d'un an. Aujourd'hui, un bon nombre des 148 conflits ont pris fin. Cet article examine l'effet que certains d'entre eux ont eu sur l'inégalité économique ethnique, dans le but d'en tirer des politiques pertinentes pour des sociétés plus inclusives.

1 Cette étude porte uniquement sur des conflits civils armés. Par conflit civil, j'entends un conflit armé interne, même s'il peut y avoir des forces internationales combattant dans le pays, qui causent au moins 25 décès liés aux combats en un an, le seuil utilisé par le Programme de données sur les conflits d'Uppsala (*Uppsala Conflict Data Program* [UCDP]) pour définir les conflits armés. Parfois, la guerre est utilisée comme synonyme de conflit pour éviter la répétition. Il ne faut pas le confondre avec le terme "guerre" parfois associé dans la littérature à un conflit qui cause 1 000 décès ou plus liés à des combats par an.

2 Je suis la définition de l'ethnicité utilisée pour l'ensemble de données sur les relations de pouvoir ethniques par Vogt et al. (2015), qui suit elle-même la tradition wébérienne. L'ethnicité est définie comme un " sentiment de communauté vécu subjectivement, fondé sur la croyance en une ascendance commune et une culture partagée ". Dans ce sens, l'ethnicité comprend l'ethnolinguistique, l'ethno religieux et l'ethno somatique ("racial").

Les études précédentes sur le lien entre l'inégalité et les conflits se sont principalement concentrées sur l'effet de l'inégalité sur les conflits. Il a été avancé que l'inégalité horizontale, ou l'inégalité qui coïncide avec certains groupes de personnes, compte davantage pour expliquer les conflits que l'inégalité verticale, ou l'inégalité entre les individus (Østby, 2008 ; Cederman et al., 2011 ; Morelli et Rohner, 2015, Hillesund et al., 2018). Guariso et Rogall (2017) et Panza et Swee (2020) suggèrent que l'inégalité horizontale entre les groupes ethniques est un vecteur important de conflit.

Concernant la chaîne causale conflit-inégalité, la première étude à évaluer le lien de causalité entre conflit et inégalité est Bircan et al. (2017). Cette étude se concentre sur l'inégalité verticale (et non sur l'inégalité horizontale). En analysant un panel de 128 pays sur la période 1960-2005, les auteurs constatent que l'inégalité des revenus augmente pendant le conflit et plus encore dans les cinq premières années qui suivent le conflit, puis qu'elle diminue progressivement pour atteindre les niveaux d'avant-guerre. Plus récemment, Dahlum et al. (2019) ont analysé l'effet du conflit sur l'inégalité horizontale représentée par l'inégalité régionale des taux de mortalité infantile. Ces derniers auteurs utilisent un ensemble de données sur 120 pays pour la période de 1989 à 2018 et constatent que les conflits de haute intensité sont associés à des niveaux plus élevés d'inégalité horizontale dans la phase post-conflit.

Plusieurs études de cas qui ont porté sur le Guatemala, le Liberia, le Népal et d'autres pays se sont concentrées sur la manière dont les inégalités horizontales ont été traitées dans les contextes post-conflit (Stewart et al., 2012). Certaines de ces études de cas font l'objet d'une plus grande attention ci-dessous, avec l'hypothèse que la nature de la fin du conflit détermine la dynamique des inégalités dans la période post-conflit. Par exemple, un conflit entre un groupe rebelle et un gouvernement se soldant par une victoire des rebelles³ ne devrait pas produire la même dynamique d'inégalité qu'un autre conflit similaire, mais dans lequel le gouvernement est vainqueur.

Par conséquent, cette étude pose principalement les questions suivantes. Comment les conflits ethniques affectent-ils l'inégalité horizontale ? Comment la nature de la fin du conflit affecte-t-elle la dynamique de l'inégalité horizontale ? L'effet du conflit sur l'inégalité est estimé à l'aide d'une analyse de régression. L'influence potentielle de la fin du conflit sur la dynamique de l'inégalité est analysée à l'aide de six (6) études de cas de pays.

3 Dans ce document, la victoire des rebelles signifie que le groupe rebelle prend le contrôle du gouvernement.

Cette étude est importante pour au moins deux raisons : (1) L'inégalité affecte négativement le développement économique à travers de mauvaises institutions et un faible investissement en capital humain (Easterly, 2007). Si les conflits ethniques augmentent les inégalités, cela peut expliquer en partie pourquoi certains pays qui ont connu de tels conflits dans le passé restent dans le groupe des pays à faible revenu ; (2) Puisque des études antérieures suggèrent que les inégalités horizontales provoquent des conflits, comprendre comment les conflits affectent à leur tour les inégalités est important pour les politiques post-conflit qui cherchent à réduire la récurrence des conflits. En effet, des recherches ont montré qu'environ la moitié de tous les conflits armés internes éclatent à nouveau au cours des douze premières années de la période post-conflit (Hoeffler, 2019).

En théorie, on s'attend à ce qu'un conflit influence l'inégalité pendant et après le conflit. Pendant un conflit, l'inégalité horizontale devrait augmenter si les coûts de la guerre (par exemple, les décès, les déplacements, l'impossibilité d'aller à l'école) sont surtout supportés par les pauvres. Or, ce n'est pas nécessairement le cas. Les riches peuvent perdre plus que les pauvres si, par exemple, la destruction des biens affecte principalement les plus riches. Après un conflit, la dynamique de l'inégalité pourrait dépendre de la façon dont le conflit se termine, qu'il se termine par un accord de paix ou par la victoire du côté des rebelles ou du côté du gouvernement.

Bien que cette étude se concentre sur l'inégalité économique, cela ne veut pas dire que l'inégalité politique, l'inégalité en matière de santé, l'inégalité fondée sur le sexe et d'autres dimensions peuvent ne pas avoir d'importance. L'étude postule toutefois que l'accès aux ressources matérielles est un tremplin important pour atteindre d'autres formes d'égalité.

Cette étude se concentre sur une liste de conflits ethniques, au lieu de conflits hétérogènes, que nous avons compilée à partir de deux sources : l'ensemble de données ACD2EPR sur l'ethnicité de Vogt et al. (2015) et l'ensemble de données sur la fin des conflits de Kreutz (2010). L'effet de ces conflits ethniques sur les inégalités ethniques est ensuite estimé à l'aide de données provenant de 36 pays. Les données sur l'inégalité sont calculées à partir des micro-données de l'enquête démographique et sanitaire (EDS). La disponibilité des données sur les inégalités et les conflits a limité la partie économétrique de l'étude à la période de 1986 à 2018.

L'étude montre que l'inégalité entre les groupes ethniques augmente au cours de la période allant du début du conflit jusqu'à dix ans après sa fin. La façon dont un conflit se termine ne dit pas grand-chose sur l'évolution de l'inégalité par la suite. Cependant, une analyse des conflits ethniques passés suggère que la combinaison

idéale pour que la partie défavorisée voie sa situation économique relative s'améliorer à la suite d'un conflit est : (1) une victoire rapide du groupe rebelle ; (2) des ressources financières ; et (3) une ferme détermination à redistribuer. Une simple victoire des rebelles ne leur assure pas nécessairement un bien-être économique plus élevé au lendemain d'un conflit, surtout si les rebelles sont ethniquement hétérogènes alors que les accords de paix sont généralement accompagnés de clauses de partage du pouvoir qui peuvent limiter les redistributions rapides. Dans l'ère de l'après-guerre froide, les chances de victoire sont faibles en raison d'une médiation internationale plus efficace. En effet, les données montrent que 34 % des conflits ethniques de cette dernière période se sont terminés par un accord de paix ou de cessez-le-feu, 9 % par une victoire du gouvernement et 5 % par une victoire des rebelles.⁴ Comme le révèlent ces résultats, l'analyse suppose que le groupe qui déclenche une rébellion est le groupe défavorisé.

Conflits ethniques et comment ils se sont terminés : 1946-2016

Le tableau 1 montre que près de 40 % des conflits civils se sont terminés par des accords de paix ou par une victoire du côté gouvernemental ou du côté rebelle, et la plupart des victoires ont été remportées par le côté gouvernemental. Plus de 60 % des conflits ethniques ne se terminent pas stricto sensu. Près d'un cinquième des conflits sont restés en « faible activité », ce qui signifie qu'ils sont restés en deçà du seuil de 25 décès liés aux combats par an⁵ fixé par le Programme de données sur les conflits d'Uppsala (UCDP)⁶. Les conflits peuvent rester à un niveau d'activité faible en raison de divers facteurs, y compris les combats intra-rebelles, la réorganisation interne et un changement de tactique de combat (du combat pur et simple au terrorisme ou à des méthodes non-mortelles) pour pousser à la négociation. Environ 11 % des conflits se sont terminés par des accords de cessez-le-feu qui ne prévoient pas de résolution de l'incompatibilité, mais visent plutôt à mettre fin à l'usage de la force. Moins fréquemment, les conflits se sont terminés par la dissolution de l'État (dissolution de l'Union soviétique dans le cas des Arméniens) ou la partition de l'État (partition du Soudan dans le cas des groupes ethniques Dinka, Shilluk et Nuer). Pour le reste des conflits (30 %), il n'y a pas d'issue décisive.

4 Pour le reste des conflits, soit ils ne se sont pas terminés, soit la façon dont ils se sont terminés n'est pas claire. Voir la section 2 pour plus de détails

5 Néanmoins, ces types de conflits ne sont pas considérés comme permanents. Par exemple, c'est le cas du conflit entre les Ouïghours et le gouvernement de la Chine en 2008..

6 <https://www.prio.org/Data/Armed-Conflict/UCDP-PRIO/>, consulté le 21 octobre 2019

Tableau 1 : Résolution (Fin) et durée des conflits (1946-2016)

Période	Type de résolution du conflit	Nombre	Pourcentage (%)	Durée (Ans)
1946 - 2016	Accord de paix	23	19	8
	Victoire du gouvernement	15	13	8
	Victoire des rebelles	7	6	5
	Accord de cessez-le-feu	13	11	7
	Faible activité	22	18	13
	Partition/dissolution de l'État	4	3	20
	Autre	36	30	10
1946 - 1989	Accord de paix	5	15	
	Victoire du gouvernement	7	21	
	Victoire pour les rebelles	3	9	
	Accord de cessez-le-feu	2	6	
	Faible activité	10	29	
	Partition/dissolution de l'État	0	0	
	Autre	7	21	
1990 - 2016	Accord de paix	18	21	
	Victoire du gouvernement	8	9	
	Victoire pour les rebelles	4	5	
	Accord de cessez-le-feu	11	13	
	Faible activité	12	14	
	Partition/dissolution de l'État	4	5	
	Autres	29	34	

Source des données : Vogt et al. (2015) pour les conflits ethniques et Kreutz (2010) pour le type de résolution du conflit.

Plusieurs études ont soutenu que depuis la fin de la Guerre froide, la communauté internationale est plus active et plus efficace dans la médiation des conflits (Mack, 2008 ; Kreutz, 2010 ; Gowan et Stedman, 2018), ce qui devrait augmenter le nombre de conflits qui se terminent par des accords de paix et réduire le nombre de victoires. Le tableau 1 distingue les cessations antérieures et postérieures à la guerre froide. En effet, les victoires étaient le type prédominant de fin de conflit de 1946 à 1989 (30 % des fins). Après 1989⁷, les accords de paix et de cessez-le-feu sont devenus beaucoup plus fréquents que les victoires. Cette dernière période a également vu les premières partitions et dissolutions de pays.

7 L'année de la chute du mur de Berlin (1989) est généralement considérée dans la littérature comme la dernière année de la période de la guerre froide (Kreutz, 2010 ; Lundgren et Svensson, 2020).

En moyenne, les conflits ont duré 10 ans entre 1946 et 2016. Cette période semble suffisamment longue pour que les conflits aient un effet néfaste sur les moyens de subsistance par le biais des canaux discutés dans le cadre théorique. Dans les quelques cas où les rebelles ont gagné, cela s'est généralement produit après des périodes de conflit relativement courtes. C'était le cas par exemple au Liberia et au Rwanda où les rebelles ont combattu, respectivement, pendant 1 an et 5 ans avant de prendre le contrôle des gouvernements respectifs. Sans surprise, les conflits ethniques qui se sont terminés par la partition de l'État (cas du Soudan) sont ceux qui ont duré le plus longtemps, en moyenne. Cependant, certains des conflits les plus longs n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la durée du tableau 1 car ils n'avaient pas pris fin en 2016. Le conflit le plus long de ce dernier groupe concerne les Kurdes d'Iran. Ce dernier conflit dure depuis plus de 73 ans. Il est suivi par le conflit entre les Arabes palestiniens et le gouvernement d'Israël, qui a débuté en 1949.

Dynamique de l'inégalité horizontale selon le type de résolution de conflit

L'analyse empirique ci-dessus est limitée par la disponibilité des données sur les types de cessation des conflits. Plus précisément, elle ne s'est pas penchée sur l'évolution de l'inégalité horizontale dans la phase post-conflit en fonction de la manière dont le conflit a pris fin. Cela est dû au fait que l'ensemble de données utilisé pour les régressions contient le nombre suivant d'années post-conflit par type de résolution de conflit : faible activité (5) ; accord de paix (5) ; victoire du gouvernement (1) ; victoire des rebelles (1) ; cessez-le-feu (1) ; et autre (1).

Le tableau 2 présente certains conflits ethniques pour lesquels il existe une analyse minutieuse ou des informations pertinentes sur la dynamique de l'inégalité. Nous considérons les conflits qui se sont officiellement terminés en ce sens qu'il y a eu un accord de paix, ou une victoire du côté gouvernemental ou du côté rebelle. En théorie, la manière dont les conflits se terminent devrait déterminer dans une certaine mesure la dynamique de l'inégalité dans la période post-conflit. Il est raisonnable de penser que le type de fin de conflit peut avoir un impact sur la mesure dans laquelle le groupe en deuil bénéficiera des dépenses du gouvernement, notamment en matière d'éducation et de santé, et sur la mesure dans laquelle il profitera des ressources naturelles disponibles. La fin d'un conflit peut également déterminer si l'aide étrangère ira ou non à la partie plaignante.

Tableau 2 : La dynamique de l'inégalité dans la période post-conflit

Pays	Ethnicité des rebelles (les défavorisés)	Période de conflit	Fin du conflit	Situation économique relative post-conflit des défavorisés
Burundi	Hutu	1965, 1991-1992, 1994-2008	Accord de paix	Peut s'être améliorée (Nkurunziza, 2012)
Népal	Adibasi Janajati	1996-2006	Accord de paix	Améliorée modérément (Brown, 2012)
Libéria	Populations indigènes	1980	Victoire du côté rebelle	Aggravée (Auteur)
Rwanda	Tutsi	1990-1994	Victoire du côté rebelle	Améliorée significativement (Leander, 2012)
Cameroun	Peuls (et autres peuples musulmans du nord)	1984	Victoire du côté du gouvernement	Légèrement aggravée (Auteur)
Tadjikistan	Ouzbeks	1997-1998	Victoire du côté du gouvernement	Probablement aggravée (Auteur)

Sources : Les informations sur la fin du conflit proviennent de Kreutz (2010). Les données sur la période de conflit et l'ethnicité des rebelles proviennent de Vogt et al. (2015).

Accord de paix

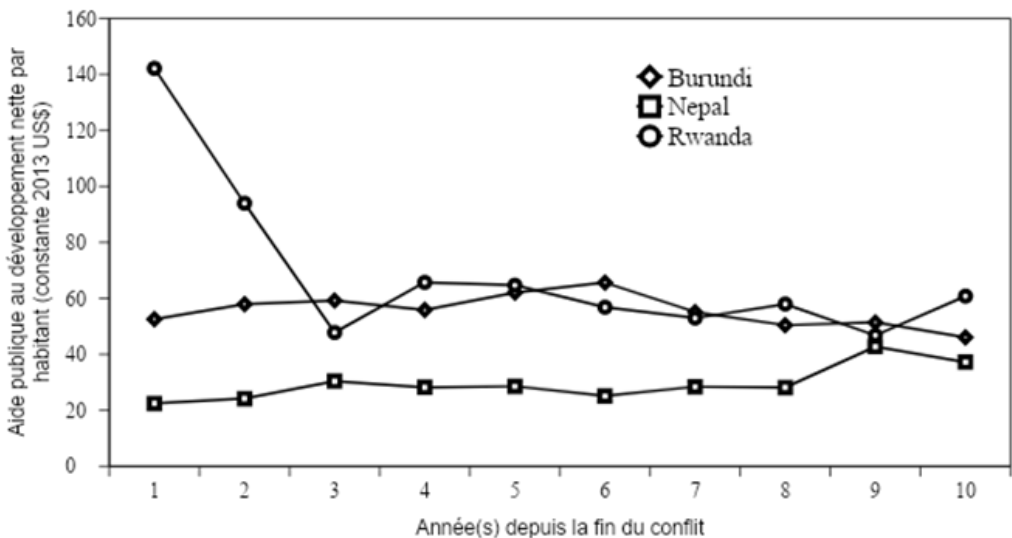
L'une des principales caractéristiques de l'accord de paix signé entre le gouvernement du Burundi et les rebelles à la suite de la plus grave guerre civile du pays (1993-2002) a été la mise en place de quotas dans les postes gouvernementaux les plus élevés, à savoir 60 % pour les Hutus et 40 % pour les Tutsis, et des parts égales des deux groupes ethniques dans l'armée et la police⁸. Avant cet accord, le pouvoir économique et politique était concentré entre les mains de la minorité tutsie, notamment de la province méridionale de Bururi (Nkurunziza, 2012). Les inégalités horizontales s'étaient essentiellement développées à partir de la discrimination dans l'accès à l'éducation, qui limitait naturellement l'accès des Hutus au secteur de la fonction publique, de l'armée et de la police, principales sources d'emploi formel. L'étude menée par Nkurunziza conclut qu'au cours des cinq années qui ont suivi le transfert du pouvoir en 2005 au groupe traditionnellement exclu, peu de progrès ont été réalisés

8 L'accord de paix, dénommé « Accord de paix et de réconciliation d'Arusha », a été signé en 2000 et prévoyait une période de transition de 3 ans. On considère généralement que la guerre civile burundaise a pris fin en décembre 2002 lorsque le principal groupe rebelle, le CNDD-FDD, a signé un accord de cessez-le-feu avec le gouvernement du Burundi. Le CNDD-FDD a ensuite pris le pouvoir à la suite des élections générales de 2005. Par conséquent, l'année 2005 est généralement considérée comme le début de la période post-conflit. Cependant, le dernier groupe rebelle, le Palipehutu-FNL, a cessé de combattre en 2008, comme codé dans l'ensemble de données sur la fin du conflit par Kreutz (2010).

en termes de réduction des inégalités ethniques. L'auteur affirme qu'au début de la période post-conflit, le pays avait pris d'importantes mesures sociales visant à étendre l'accès à l'éducation et à la santé à l'ensemble de la population, mais ces mesures n'étaient pas suffisamment financées, et que si elles devaient avoir un quelconque effet significatif, celui-ci serait perçu à plus long terme.

Une différence notable entre les expériences du Burundi et du Népal est que l'aide post-conflit a joué un rôle actif dans la correction des inégalités horizontales dans ce dernier pays (Brown, 2012). Par exemple, au Népal, la Banque mondiale a reconnu la nécessité d'améliorer " les transferts fiscaux vers les groupes défavorisés " et de mettre en place " une fonction publique qui reflète mieux la diversité des sexes, des castes et des ethnies du Népal " (Cité dans Brown, 2012). Dans ce contexte, les groupes défavorisés, notamment les Janajati, ont reçu relativement plus d'aide par habitant pour certains programmes de développement, impliquant une certaine réduction des inégalités horizontales. En outre, la figure 1 suggère que le plus important pour lutter contre les inégalités horizontales n'est peut-être pas le montant de l'aide reçue, mais le fait qu'elle cible effectivement les plus défavorisés. Au cours des dix premières années de l'après-conflit, le Népal a reçu environ un tiers du montant de l'aide par habitant que le Burundi a reçu.

Figure 1 : Aide post-conflit par habitant au Burundi, au Népal et au Rwanda



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement mondial

Notes :

1) La première année depuis la fin du conflit est 2006 pour le Burundi, 2007 pour le Népal et 1995 pour le Rwanda. La forte baisse de l'aide en 1995, 1996 et 1997 dans le cas du Rwanda était une tendance générale en Afrique subsaharienne.

2) L'Aide publique au développement (APD) nette consiste en des décaissements de prêts à des conditions concessionnelles (nets des remboursements du principal) et de dons par des agences officielles des membres du Comité d'aide au développement (CAD), par des institutions multilatérales et par des pays non-membres du CAD pour promouvoir le développement économique et le bien-être dans les pays et territoires figurant sur la liste des bénéficiaires de l'APD du CAD. Elle comprend les prêts comportant un élément de don d'au moins 25 % (calculé à un taux d'actualisation de 10 %).

Victoire pour les rebelles

L'expérience du Rwanda suggère que les chances d'une amélioration substantielle de la situation économique de la partie plaignante sont maximisées par une combinaison de gagner la guerre, d'avoir suffisamment de ressources à redistribuer et d'être déterminée à poursuivre un programme de redistribution. Après la guerre civile rwandaise (1990-1994), les inégalités horizontales ont été traitées par la réforme foncière et l'urbanisation en faveur des Tutsis, auparavant défavorisés (Leander, 2012). Des ressources substantielles permettant la redistribution sont apparues au tournant du millénaire, provenant de l'aide étrangère combinée au pillage des ressources naturelles du Congo (Leander, 2012). En fait, l'étude de Leander suggère que le bien-être économique relatif des Tutsis pourrait avoir augmenté au point de menacer un autre conflit en raison des griefs liés notamment à l'inégalité foncière, cette fois-ci de la part des Hutus autrefois favorisés.

La menace d'une résurgence du conflit s'est matérialisée au Liberia après la victoire des rebelles dirigés par le sergent-chef Samuel Kanyon Doe. Les rebelles, qui prétendaient se battre pour les populations indigènes, ont renversé le président William R. Tolbert Jr, un Américain libérien, le 12 avril 1980, lors d'un coup d'État sanglant au cours duquel le président a été brutalement assassiné et, peu après, 13 membres de son cabinet ont été exécutés publiquement.⁹ Cependant, lorsque les rebelles ont pris le pouvoir, leurs promesses envers la population indigène n'ont pas été tenues. En plus de piller les richesses du pays et de contracter d'énormes prêts pour soutenir un gouvernement défaillant (voir les exemples dans Sirleaf, 2010), ils ont favorisé un groupe ethnique particulier, les Krahn, tout en réprimant fortement les autres groupes ethniques. Cela a alimenté encore plus les tensions ethniques, tensions qui ont conduit à la guerre civile la plus meurtrière que le pays ait connue neuf ans après le coup d'État de Doe. Les expériences du Liberia et du Rwanda suggèrent que la victoire de la partie défavorisée peut créer des griefs explosifs de la part du groupe anciennement dominant. En outre, s'il existe plusieurs groupes ethniques dans le pays, même les groupes qui ont soutenu la rébellion peuvent être perdants dans la période post-conflit.

Victoire du gouvernement

Le sort de ceux qui choisissent de se rebeller, mais perdent la bataille peut être dramatique, même s'il l'est peut-être moins par rapport à la situation post-conflit du groupe anciennement favorisé après une victoire des rebelles. Les cas du Cameroun

9 Seuls quatre membres du cabinet de Tolbert ont survécu au coup d'État et à ses conséquences. L'un d'eux est l'ancienne présidente Ellen Johnson Sirleaf (2006-2018), à l'époque ministre des Finances (Sirleaf, 2010)..

et du Tadjikistan sont illustratifs. La partie nord du Cameroun, où l'on trouve principalement des Fulanis et d'autres musulmans, est plus pauvre que le sud, au moins depuis les années 1980¹⁰. Bien qu'il existe de multiples groupes ethniques dans les deux régions, il est généralement admis que le Nord-est moins hétérogène sur le plan ethnique que le Sud. Les tensions ethniques se sont intensifiées en février 1984 à la suite du procès de deux Nordistes accusés d'avoir fomenté un coup d'État contre le président Paul Bia, un Sudiste. En avril 1984, une tentative de coup d'État a fait officiellement 70 morts. Le coup d'État manqué a été suivi d'un important remaniement ministériel et du remplacement des dirigeants des organismes paraétatiques. Bien que la plupart de ces changements aient profité au groupe ethnique de Bia, les Beti, il a veillé à ne pas trop aliéner les Nordistes en retenant quelques personnes aux plus hauts postes du gouvernement et, plus généralement, en utilisant les ressources de l'État pour « apaiser » le Nord (Van de Walle, 1994).

La défaite des Ouzbeks au Tadjikistan a peut-être été plus lourde de conséquences. En 1997 et 1998, les forces du leader ouzbek Khudoberdiyev se sont rebellées contre le gouvernement du Tadjikistan, mais ont perdu la bataille. Les Ouzbeks, qui forment le deuxième groupe ethnique du pays (environ 15 % en 2000) après les Tadjiks (près de 80 % en 2000), étaient confrontés à l'exclusion politique avant le conflit (Fumagalli, 2007). La situation ne semble pas s'être améliorée dans la période post-conflit. Au cours de la période 2004-2006, il n'y avait que deux (2) Ouzbeks au Parlement tadjik qui comptait 97 sièges (CIDCM, 2006).

Conclusion et implications politiques

Cet article étudie la dynamique des inégalités horizontales suite à des conflits ethniques en utilisant les micro-données des enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) sur la richesse des ménages, les données sur les conflits ethniques de Kreutz (2010) et Vogt et al. (2015), et plusieurs études de cas. Ces informations ont été analysées dans un cadre conceptuel qui permet de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre. Il est reconnu que les données utilisées dans l'étude, et dans des études similaires sur le lien entre inégalité et conflit, ne sont pas idéales comme détaillé dans le document, et qu'il est donc important de combiner une analyse quantitative et une analyse qualitative. Néanmoins, les informations disponibles suggèrent que les conflits ethniques ont tendance à accroître les inégalités ethniques au cours de la période 1986-2018, ce qui devrait augmenter la probabilité de récurrence des conflits. Ce résultat est semblable à celui obtenu par Bircan et al. (2017) et Dahlum et al. (2019) qui soulignent également un effet d'augmentation des inégalités des conflits. Sur le plan politique, il est important de prêter attention

10 Voir, par exemple, Fearon et Laitin, 2005 et l'aperçu du Cameroun de la Banque mondiale : <https://www.worldbank.org/en/country/cameroon/overview>.

aux inégalités ethniques dans la période post-conflit, indépendamment du fait que le conflit se soit terminé par un accord de paix, une victoire du gouvernement ou une victoire des rebelles pour éviter la récurrence du conflit. Une piste qui pourrait enrichir les travaux futurs sur l'effet du conflit ethnique sur l'inégalité horizontale serait d'explorer le rôle de l'éducation, de la santé et d'autres services publics dans le lien entre conflit et inégalité.

Bibliographie

- Bircan, Ç., T. Brück and M. Vothknecht. 2017. "Violent conflict and inequality". *Oxford Development Studies*, 45(2): 125–144.
- Brown, G., A. Langer, and F. Stewart. 2011. A typology of post-conflict environments. CRPD Working Paper, 1, 1–22.
- Brown, G. K. 2012. "Nepal: First steps towards redressing HIs?" In *Horizontal Inequalities and post-conflict Development*, pp. 275–296. Springer.
- Cederman, L.-E., N. B.Weidmann, and K. S. Gleditsch. 2011. "Horizontal inequalities and ethnonationalist civil war: A global comparison". *American Political Science Review*, 105(3): 478–495.
- Collier, P. 1999. "On the economic consequences of civil war". *Oxford Economic Papers*, 51(1): 168–183.
- Collier, P. and A. Hoeffler. 2004. "Greed and grievance in civil war". *Oxford Economic Papers*, 56(4): 563–595.
- Collier, P. and A. Hoeffler. 2007. "Civil war". *Handbook of Defense Economics*, 2: 711–739.
- Collier, P., A. Hoeffler and C. Pattillo. 2004. "Africa's exodus: Capital flight and the brain drain as portfolio decisions". *Journal of African Economies*, 13 (suppl_2), ii15–ii54.
- Dahlum, S., H. M. Nygård, S. A. Rustad, and G. Østby. 2019. The Conflict-Inequality Trap: How Internal Armed Conflict Affects Horizontal Inequality. United Nations Development Programme.
- Davies, V. A. 2000. "Sierra Leone: Ironic tragedy". *Journal of African Economies*, 9(3): 349–369.
- Easterly, W. 2007. "Inequality does cause underdevelopment: Insights from a new instrument". *Journal of Development Economics*, 84(2): 755–776.
- Fearon, J. D. and D. D. Laitin. 2003. "Ethnicity, insurgency, and civil war". *American Political Science Review*, 97(1): 75–90.
- Fumagalli, M. 2007. "Framing ethnic minority mobilization in Central Asia: The cases of Uzbeks in Kyrgyzstan and Tajikistan". *Europe-Asia Studies*, 59(4): 567–590.
- Gowan, R., Stedman, S.J. 2018. "The international regime for treating civil war, 1988–2017". *Dædalus*, 147(1): 171–184.
- Guariso, A. and T. Rogall. 2017. Rainfall inequality, political power, and ethnic conflict in Africa. LICOS Discussion Paper Series No. 391/2017, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=2961694> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2961694> Accessed October 25, 2020.
- Hillesund, S., K. Bahgat, G. Barrett, K. Dupuy, S. Gates, H. M. Nygard, S. A. Rustad, H. Strand, H. Urdal and G. Østby. 2018. "Horizontal inequality and armed conflict: A comprehensive literature review". *Canadian Journal of Development Studies*, 39(4): 463–480.

- Hoeffler, Anke. 2019. "Post-conflict stabilization in Africa". *Review of Development Economics*, 23, No. 3: 1238–1259.
- Humphreys, M. 2003. Economics and violent conflict. *Program on Humanitarian Policy and Conflict Research, Harvard University, February*.
- Justino, P. and P. Verwimp. 2013. "Poverty dynamics, violent conflict, and convergence in Rwanda". *Review of Income and Wealth*, 59(1): 66–90.
- Kreutz, J. 2010. "How and when armed conflicts end: Introducing the UCDP conflict termination dataset". *Journal of Peace Research*, 47(2): 243–250.
- Kuznets, S. 1955. "Economic growth and income inequality". *The American Economic Review*, 45(1): 1–28.
- Leander, S. S. 2012. "Structural violence and conflict: Vertical and horizontal inequality in post-genocide Rwanda". In *Horizontal inequalities and post-conflict development*, pp. 230–248. Springer.
- Mack, Andrew (ed). 2008. "Human security brief 2007". Vancouver: Human Security Report Project.
- Mancini, L. F. Stewart, and G. K. Brown. 2008. "Approaches to the measurement of horizontal inequalities". In *Horizontal Inequalities and Conflict*, pp. 85–105. Springer.
- CIDCM. Center for International Development and Conflict Management | University of Maryland. <https://cidcm.umd.edu/research/mar>. Accessed October 25, 2020.
- Morelli, M., and D. Rohner. 2015. "Resource concentration and civil wars". *Journal of Development Economics*, 117: 32–47.
- Ndikumana, L. 2005. "Distributional conflict, the state and peace building in Burundi". *The Roundtable*, 94 (381): 413–427.
- Nkurunziza, J. D. 2012. "Inequality and post-conflict fiscal policies in Burundi". In *Horizontal inequalities and post-conflict development*, pp. 209–229. Springer.
- Nkurunziza, J. D. 2019. "Growth in fragile states in Africa: Conflict and post-conflict capital accumulation". *Review of Development Economics* 23, no. 3 (2019): 1202–1219.
- Nunn, N. and N. Qian. 2014. "US food aid and civil conflict". *American Economic Review* 104 (6): 1630–66.
- Østby, G. 2008. "Polarization, horizontal inequalities and violent civil conflict". *Journal of Peace Research* 45 (2): 143–162.
- Panza, L. and E. Swee. 2020. "Inter-ethnic income inequality and conflict intensification in mandate Palestine." London, Centre for Economic Policy Research. https://cepr.org/active/publications/discussion_papers/dp.php?dpno=14366 Accessed October 25, 2020.
- Rodrik, D. 1999. "Where did all the growth go? external shocks, social conflict, and growth collapses". *Journal of Economic Growth*, 4(4): 385–412.
- Roine, J., J. Vlachos, and D. Waldenström. 2009. "The long-run determinants of inequality: What can we learn from top income data?" *Journal of Public Economics* 93(7-8): 974–988.
- Scheidel, W. 2017. *The great leveler: Violence and the history of inequality from the Stone Age to the twenty-first century*. The Princeton Economic History of the Western World. Princeton University Press.
- Sirleaf, E. J. 2010. *This child will be great: Memoir of a remarkable life by Africa's First Woman President*. HarperCollins e-books.

- Stewart, F., R. Venugopal and A. Langer. 2012. *Horizontal inequalities and post-conflict development*. Springer.
- van de Walle, Nicholas. 1994. Neopatrimonialism and Democracy in Africa, with an Illustration from Cameroon. In *Economic Change and Political Liberalization in sub-Saharan Africa*, edited by J. A. Widner. Baltimore: Johns Hopkins.
- Vogt, M., N.-C. Bormann, S. Rüegger, L.-E. Cederman, P. Hunziker and L. Girardin 2015. "Integrating data on ethnicity, geography, and conflict: The ethnic power relations data set family". *Journal of Conflict Resolution*, 59(7): 1327–1342.



Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

www.aercafrica.org/fr

Pour en savoir plus :



www.facebook.com/aercafrica



www.instagram.com/aercafrica_official/



twitter.com/aercafrica



www.linkedin.com/school/aercafrica/

Contactez-nous :

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
African Economic Research Consortium

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique

Middle East Bank Towers,
3rd Floor, Jakaya Kikwete Road

Nairobi 00200, Kenya

Tel: +254 (0) 20 273 4150

communications@ercafrica.org